Le rôle de la Société des peintres et sculpteurs suisses dans la lutte contre l'enlaidissement des villes et des paysages [à suivre]

Autor(en): **Trachsel, A.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): **- (1904)**

Heft 48

PDF erstellt am: **21.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-625737

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

L'ART SUISSE
SCHWEIZER KUNST
REVUE MENSUELLE, ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ DES PEINTRES
ET SCULPTEURS SUISSES
Administration, Rédaction : CRESSIER (Neuchâtel)

Ce journal paraît 8 fois par an : de Novembre à Juin.

Novembre 1904 — No 48 — November 1904

Prix du numéro . . . . . 25 cent.
Prix de l'abonnement pour non sociétaires . Fr. 5 — par an.

Preis der Nummer . . . . . 25 cent.
Abonnementspreis für Nichtmitglieder . . Fr. 5 — per Jahr.

SOMMAIRE :

1. Le rôle de la Société des peintres et sculpteurs suisses dans la lutte contre l'enlaidissement des villes et des paysages.
2. Le Salon suisse et les locaux d'exposition.
3. Le testament Welti-Escher.
4. Un futur Musée national des Beaux-Arts.
5. L'art pour l'art. Entretien.
6. A propos du Salon suisse.
7. Lettre du président central.
8. Exposition internationale de Munich.
9. Communications du Comité central.
   a) Élection présidentielle.
   b) Présentation pour le Jury du Kunstverein.
   c) Revision du Catalogue.
   d) Bourses.
10. Correspondance des sections.

LE ROLE DE LA SOCIÉTÉ

des Peintres et Sculpteurs suisses dans la lutte contre l'enlaidissement des villes et des paysages.

Nous donnons ici la première partie d'un travail de M. Albert Trachsel, lu à la dernière Assemblée générale, lui laissant la responsabilité de son œuvre.

Tous ceux qui sont soucieux de la beauté de notre pays, artistes ou profanes, sont d'accord, présentement, sur l'opportunité d'une lutte énergique contre l'envahissement de la laideur partout, enlaidissement incessant de nos villes et paysages, par d'horribles architectures, réclames de tous genres, qui, si on n'y mettait ordre, finiraient par abîmer nos plus beaux points de vue et nos villes suisses les plus pittoresques.

S'il est vrai que l'architecture doit révéler à chaque époque l'âme de cette époque, l'architecture contemporaine, dans bien des cas, révèle incontestablement l'esprit de lucre, l'affairisme d'un siècle pour lequel l'or, la fortune, sont devenus l'idéal de la plupart, le moteur des actions du plus grand nombre. Aussi, les hommes d'affaires, les affairistes de toute espèce, sont de nos jours dans leur véritable élément; on leur laisse tout faire, et leur manque de scrupules et de pudeur esthétique ne connaît plus guère de limites. Et le terme *Industrie du Bâtiment*, qui sert à désigner l'ensemble des chefs-d'œuvre de ces messieurs, est donc l'expression significative qu'il fallait. L'architecture est en effet devenue une « industrie » qui compte malheureusement un peu trop de praquants, et le monument, la maison, est devenue le « bâtiment », la bâtisse, la caserne le plus souvent.

Aussi quels sont les résultats de cet état de choses ? Que voyons-nous maintenant ? Nous voyons dans la plupart de nos villes suisses des quartiers neufs à édifier manquant absolument de caractère, maisons sans silhouette, bâties à la diable, vastes casernes percées de

SCHWEIZ. LANDESBIBLIOTHEK 1905 G. 4944 BERN

trous, s'élevant comme des champignons et rendant mortellement ennuyeux certains de ces quartiers neufs dont l'uniforme banalité constitue presque un style, le *style affairiste* pourrait-on dire ; on le retrouve le même dans toutes les villes modernes, aussi bien à Paris, à Marseille, qu'en Allemagne ou en Italie, dans les pays chauds ou dans les pays froids, car les auteurs de ces beaux chefs-d'œuvre ne se soucient guère de la grande loi d'harmonie qui veut qu'une architecture s'adapte au climat, aux mœurs, aux lignes du paysage, au caractère de chaque pays. C'est là un type uniforme, comme la chaussette ou la boîte de sardines, dont la forme est à peu près la même partout. Du reste, ces messieurs bâtisseurs n'ont guère le temps de se fatiguer le cervelet avec ces questions d'harmonie et d'esthétique. C'est bien le dernier de leurs soucis. Pourvu que les murs tiennent debout avec le minimum d'épaisseur possible, c'est le principal ; pourvu qu'ils bâclent affaire sur affaire et qu'ils s'enrichissent le plus vite possible, c'est tout ce qu'il leur faut. Le reste, ils n'en ont cure. On peut même tenir pour certain que si on le leur permettait, ils ne se gêneraient guère pour démolir les plus beaux chefs-d'œuvre de l'architecture, afin de mettre à leur place leurs si belles casernes, et se livrer à leurs opérations coutumières. Car ces affairistes ont ceci de commun avec les brochets, c'est d'être remarquablement insatiables. Et comme on le dit familièrement : « plus ils en ont, et plus ils en veulent. » Et non seulement ces chevaliers du bâtiment enlaidissent pour toujours les quartiers neufs de nos villes suisses, mais encore ces consortiums, ces affairistes, ces bâtisseurs, s'attaquent maintenant à certains vieux quartiers ou édifices si pittoresques de nos antiques cités. N'en a-t-on pas vu par exemple, il y a quelques années, projeter tout simplement la suppression d'arcades et de tours dans la merveilleuse rue Centrale de la vieille Berne ?

Les consortiums de Genève, par exemple, dans lesquels figurent beaucoup de capitalistes, d'entrepreneurs et d'architectes étrangers, et pour lesquels la beauté des villes suisses est naturellement la cadette de leurs préoccupations, non contents d'avoir produit les beaux chefs-d'œuvre qui dépareront pour des siècles certains aspects de Genève, poussent maintenant des pointes jusqu'à Lausanne ou Fribourg, et compromettront irrémédiablement le magnifique pittoresque de cette dernière ville, si on continue d'avoir la faiblesse de tolérer tous leurs agissements.

Quant aux méfaits de la réclame, c'est la même histoire. Ces personnages n'ont plus aucune retenue. Certaines vieilles maisons ou certains vieux édifices intéressants disparaissent complètement sous un placage d'affiches énormes, de lettres de un mètre de haut, vantant l'excellence de telle ou telle maison, de tel ou tel produit. Les gens d'autres époques montraient sous ce rapport-là plus de goût aussi que de nos jours. Au moyen âge, par exemple, ils avaient des enseignes qui, elles-mêmes, étaient de véritables œuvres d'art, qui ajoutaient encore au pittoresque de la rue. Et ils n'éprouvaient pas l'irrésistible besoin de faire des enseignes de 10 mètres de long sur 2 mètres de haut, pour annoncer à leurs contemporains que leurs chocolats ou cirages étaient incontestablement les meilleurs, ou bien qu'ils étaient boulangers, épiciers ou tripiers. Et n'a-t-on pas vu dernièrement à Genève, comme brillante manifestation de cette hystérie réclamiste, la Société des timbres verts salir à l'encre grasse et par des affiches de 50 centimètres sur 20 centimètres imprimées sur le sol, le Pont du Mont-Blanc, la Place Neuve, le Pont des Bergues et un grand nombre de rues ?

Quant aux paysages, c'est la même chose aussi. Au débouché du tunnel de Chexbres, par exemple, un des plus beaux points de vue qui soient au monde, les autorités, qui sont vraiment trop bienveillantes pour ces manifestations-là, ont laissé apposer les énormes affiches que l'on connaît. Et il en est de même pour un grand nombre des plus beaux points de vue de la Suisse. Si on mettait une fois pour toutes tous ces messieurs sur le même pied comme réclame, le public finirait bien par discerner le meilleur chocolat, la meilleure flanelle, ou la meilleure limonade, sans avoir eu préalablement la vue torturée de mille façons par d'obsédantes affiches que l'on trouve partout, sur les toits, sur le sol, au fond de l'eau, sur les rochers, près des cascades, et même sur les nuages, ainsi que l'imaginèrent certains industriels américains, dont l'invention dans ce domaine est, comme chacun le sait, d'une inépuisable fertilité.

Quant aux concessions de chemins de fer, nos autorités les accordent aussi avec une facilité vraiment trop grande. Il est certain que plusieurs de ces chemins de fer sont utiles, rendent de grands services, et n'abîment pas les paysages, mais il ne faut pas abuser des meilleures choses, et il est bien évident que le jour où on aura fait passer des chemins de fer dans la moindre petite vallée suisse et le long de chaque montagne, une bonne partie du charme des paysages et du séjour alpestre aura disparu, et messieurs les hôteliers seront tout étonnés de voir leur clientèle déserter ces endroits qui seront devenus à la fin absolument inhabitables. Et ils iront ainsi à l'encontre de ce qu'ils croyaient être leurs intérêts.

(A suivre.) A. Trachsel.

Le Salon suisse et les locaux d'exposition.

Le Salon suisse des Beaux-Arts a fermé ses portes le 23 octobre. Il a été visité durant les 65 jours de son éphémère gloire par 46,546 personnes et a fait une recette générale de 20,277 fr. équivalant à peu près à la somme des frais